



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

L'an deux mille seize, le 25 avril à 18h00 heures, le conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 19 avril 2016 conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le maire, Laurent MARCANGELI.

Etaient présents :

M. SBRAGGIA, M. VANNUCCI, Mme GUERRINI, M. PUGLIESI, Mme OTTAVY-SARROLA, M. BILLARD, Mme OTTAVY, M. VOGLIMACCI, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, M. BALZANO, M. ARESU, Mme CORTICCHIATO, Adjoints au maire.

Mme FLAMENCOURT, M. PAOLINI, Mme JEANNE, M. FILONI, M. CASTELLANA, Mme SICH I, Mme NADAL, M. LUCCIONI, Mme SANNA, M. KERVELLA, M. FERRARA, Mme FALCHI, M. BACCI, Mme FELICIAGGI, M. HABANI, M. MONDOLONI, Mme VILLANOVA, Mme MASSEI, M. DELIPERI, M. LUCIANI, Mme GRIMALDI D'ESDRA, M. BASTELICA, Conseillers municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

Mme RUGGERI-ZANETTACCI	à	M. VOGLIMACCI
Mme BIANCAMARIA	à	M. SBRAGGIA
M. CAU	à	Mme FELICIAGGI
Mme BERNARD	à	Mme SICH I
Mme SANTONI-BRUNELLI	à	M. le maire
M. CIABRINI	à	M. BASTELICA

Etaient absents :

Mme ZUCCARELLI, M. CHAREYRE, M. LEONETTI, Mme RICHAUD, Mme GUIDICELLI, Mme SIMONPIETRI, M. FALZOI, Mme GIACOMETTI, Conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	35
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, M. DELIPERI est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Séance du lundi 25 avril 2016

Délibération N°2016/125

L'attribution de subventions aux associations sportives

M. le maire expose à l'assemblée :

Dans le cadre de sa politique de soutien aux activités sportives, la ville d'Ajaccio apporte chaque année une aide financière aux associations, contribuant ainsi à la promotion et au développement du sport.

IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL

de procéder à l'individualisation de subventions pour les associations suivantes :

Association Mezzavia Tennis Club : 15 000 euros

Pour l'organisation des « 5^{ème} Internationaux de Corse de Tennis » qui auront lieu du 23 au 31 juillet 2016

- **Association Sportive Automobile Corsica : 20 000 euros**

Pour l'organisation du « 4^{ème} Rallye di U Paese Aiacinu » qui a eu lieu du 4 au 6 mars 2016.

- **Association Echecs Club Ajaccien : 7 800 euros**

Pour l'organisation de l'étape Ajaccienne du « Corsican Circuit » qui aura lieu en octobre au Palais des Congrès d'Ajaccio

- **Association Rugby Club Ajaccien : 6 600 euros**

Pour le fonctionnement 2016 du club

- **Association Handball Ajaccio Club : 6 000 euros**

Pour le fonctionnement 2016 du club (équipes régionales, équipe Nationale 3)

Les crédits nécessaires sont prévus au compte 65 du budget de l'exercice 2016 ; chapitre 65 ; article 6574 ; fonction 4.

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER

LE CONSEIL MUNICIPAL

Oui l'exposé de M. Charles VOGLIMACCI, adjoint délégué

Et après en avoir délibéré,

Vu le code général des collectivités territoriales notamment l'article L.2121-29 plus particulièrement son article L 2231-15 ;

Vu le Budget Primitif de l'exercice 2016;

Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 22 avril 2016,

DECIDE

A l'unanimité de ses membres présents ou représentés

De procéder à l'individualisation de subventions aux associations suivantes :

- **Association Mezzavia Tennis Club : 15 000 euros**

Pour l'organisation des « 5^{ème} Internationaux de Corse de Tennis » qui auront lieu du 23 au 31 juillet 2016

- **Association Sportive Automobile Corsica : 20 000 euros**

Pour l'organisation du « 4^{ème} Rallye di U Paese Aiacinu » qui a eu lieu du 4 au 6 mars 2016.

- **Association Echecs Club Ajaccien : 7 800 euros**

Pour l'organisation de l'étape Ajaccienne du « Corsican Circuit » qui aura lieu en octobre au Palais des Congrès d'Ajaccio

- **Association Rugby Club Ajaccien : 6 600 euros**

Pour le fonctionnement 2016 du club

- **Association Handball Ajaccio Club : 6 000 euros**

Pour le fonctionnement 2016 du club (équipes régionales, équipe Nationale 3)

DIT

Que les crédits nécessaires sont prévus au budget de l'exercice 2016 ; chapitre 65 ; article 6574 ; fonction 4.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.
(Suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME

LE DEPUTE-MAIRE



Laurent MARCANGELI

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20160425-2016_125-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/04/2016

Publication : 29/04/2016

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation

